Saint-Jean-sur-Richelieu

AVIS PUBLIC
DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL

Lors de sa séance qui sera tenue à compter de 18 h 30, le 24 novembre 2026, le conseil municipal se prononcera sur la demande d'usage conditionnel suivante :

Emplacement :	**218, chemin des Patriotes Est (Saint-Athanase)**
Objet de la demande :	Le projet vise à autoriser l'agrandissement du bâtiment principal en cour latérale droite afin d'y aménager un logement intergénérationnel en vertu du Règlement sur les usages conditionnels nº 0657.

Cette séance du conseil municipal se tiendra dans la salle du conseil de l'hôtel de ville située au 188, rue Jacques-Cartier Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu.

Toutes les personnes et tous les organismes qui désireront s'exprimer pourront se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes au cours de cette séance.

Donné à Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec
Ce 4e jour de novembre 2026

(S) Pierre Archambault
Greffier, avocat, MBA